PRÉFET
DE LA GUYANE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Guyane

Communiqué de presse

Le Cabinet

Service régional de la communication interministérielle

Cayenne, le samedi 4 avril 2020

Covid-19 : la Guyane entre désormais en stade 2 de l'épidémie

Les dernières données épidémiologiques permettent de considérer que la Guyane est désormais entrée en stade 2 de l'évolution épidémiologique. On rappelle que le stade ne qualifie pas la sévérité d'une épidémie mais les étapes de celle-ci.

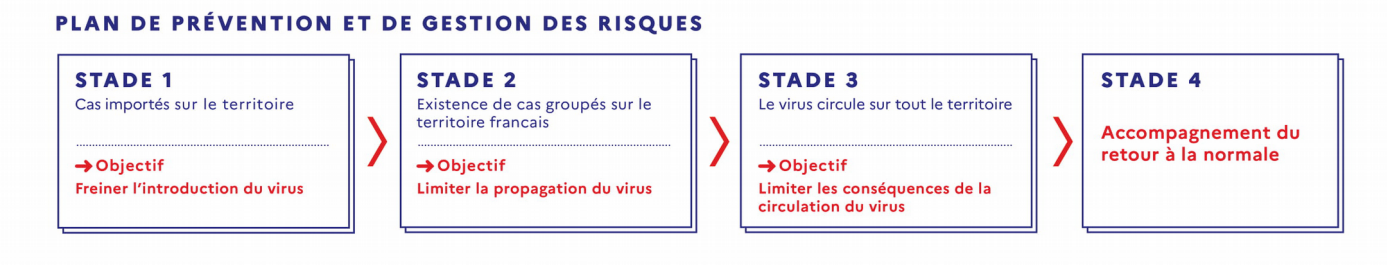

En stade 2, le virus est présumé ou repéré comme circulant sur un territoire, dans des zones au début limitées. Les dernières investigations épidémiologiques des cas déclarés en fin de semaine permettent désormais d'attester de cette circulation, l'origine de la contamination de certains cas n'étant pas évidente.

L'ARS rappelle que la stratégie sanitaire consiste à :

1. Retarder l'arrivée de l'épidémie pour avoir le temps de préparer les hôpitaux et avancer sur des traitements. À ce titre, l'ensemble des mesures mises en œuvre jusqu'à ce jour a certainement contribué à retarder l'arrivée de l'épidémie en Guyane, permettant au territoire d'être mieux préparé.

2. Une fois l'épidémie arrivée, faire en sorte que le nombre de personnes malades **en même temps** soit le moins élevé possible (aplanir la courbe épidémique) pour permettre au système de santé de faire face.

Le passage en stade 2 est une évolution logique et attendue, cohérente avec l'histoire

Préfecture de la région Guyane, PB 7008 – 97307 Cayenne CEDEX
communication@guyane.pref.gouv.fr

des épidémies pour lesquelles aucun traitement préventif ou vaccin n'est disponible. Cela correspond également à une accélération de la pandémie en Amérique du Sud

« *La Guyane connaît les épidémies, les guyanais en ont l'habitude. Ils savent qu'à un moment malgré tous les efforts, le nombre de personnes touchées augmente, puis quelques semaines plus tard, après une stabilisation, il diminue. Pour le covid19 nous entamons la phase ascendante ; nous allons tout faire, tous ensemble, pour qu'elle ne monte pas trop haut ni trop vite en limitant le nombre et la proximité de nos contacts. Nous devons surtout épargner les personnes fragiles, en particulier celles rassemblées dans les EHPAD, ainsi que nos aînés et proches déjà malades pour lesquelles la maladie peut être grave* » souligne Clara de Bort, Directrice Générale de l'ARS.

Au 03 avril 2020, 61 cas ont été testés positifs au COVID19 en Guyane, 1 patient est actuellement en réanimation, 4 patients sont hospitalisés pour suivi médical, 27 patients sont désormais guéris.

Les patients guéris peuvent reprendre leurs activités, en respectant comme tout le monde et par principe les mesures barrières. On rappelle que les personnes immunisées sont par nature moins à risque que les personnes qui n'ont pas encore rencontré le virus.

Concrètement, le passage de la Guyane en stade 2 conduit les médecins à présumer plus volontiers d'un diagnostic COVID19 dans la population générale. Il génère par conséquent une adaptation des mesures de repérage et de diagnostic des patients qui présentent des symptômes compatibles avec le COVID19. À ce titre l'ARS a anticipé le passage en stade 2 en donnant dès la semaine dernière des consignes d'élargissement des tests. On rappelle qu'à ce stade l'accès au test passe toujours par un appel du SAMU centre 15.

Le passage en stade 2 conduit également à adapter des mesures de protection des professionnels. L'ARS de Guyane a également anticipé cette évolution en rehaussant la dotation en masques de chaque professionnel de santé et organisant un circuit de distribution pérenne et sécurisé.

Aussi, de nouvelles mesures ont été prises pour le territoire de la Guyane, tout en maintenant les mesures initiales

- Renforcement du confinement.
- Accueil médicalisé à l'aéroport.
- Interdiction de se rendre en communes isolées dans les 14 jours suivant un retour en Guyane.
- Mise en place d'un accueil pour l'isolement des cas confirmés ne pouvant pas se mettre en quatorzaine dans de bonnes conditions dans leur lieu de vie.
- Lancement de la production de masques, blouses, et charlottes en tissus et de masques en plexiglas.
- Rappels par les services de la préfecture des personnes placées en quatorzaine.
- Visites à domicile des services de sécurité intérieure afin de contrôler la quatorzaine.

Préfecture et L'Agence Régionale de Santé saluent les collectivités locales, les services de l'État, toutes les forces de sécurité intérieure, les Forces Armées de Guyane et plus généralement tous les partenaires qui se mobilisent pour mettre en œuvre cette organisation, notamment la CCI pour leur mobilisation à l'aéroport et le Rectorat, qui a mis à disposition une partie de son équipe médicale et infirmière.

D'autres mesures de gestion de cette épidémie sont en cours de préparation par les services de l'État et les collectivités locales en relation très étroite avec l'ARS de Guyane. Ces mesures sanitaires ne peuvent être que complémentaires aux mesures sanitaires individuelles, qu'il faut maintenir et renforcer :

distanciation physique et lavage des mains très fréquent.

Contact presse ARS :
Amandine DESFONTAINES : amandine.desfontaines@ars.sante.fr